

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	40_BIS_GARE-REUILLY_75012	Numéro	75112_062_01
Adresse du site	40 bis, rue de la Gare de Reuilly	Hauteur	R+5 (16,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	20/11/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	24/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 10°, 150° et 240°.		
Distance des ouvrants	Skydome à 6 m	Vis-à-vis (25m)	R + 5 (16,60m)
Estimation	3G/4G/5G : 10° < 3V/m ; 150° < 4V/m ; 240° < 2V/m 5G : 10° < 3V/m ; 150° < 3V/m ; 240° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	19,40 m azimut 150° ; 21,00 m azimuts 10° et 240° pour les antennes à faisceau fixe 19,90 m azimut 150° ; 21,50 m azimuts 10° et 240° pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée, six antennes seront installées et insérées dans deux fausses cheminées en résine de teinte blanc pur type RAL 7047, dito la teinte des cheminées existantes. Les antennes seront placées en retrait de la façade afin de limiter l'impact depuis la rue
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

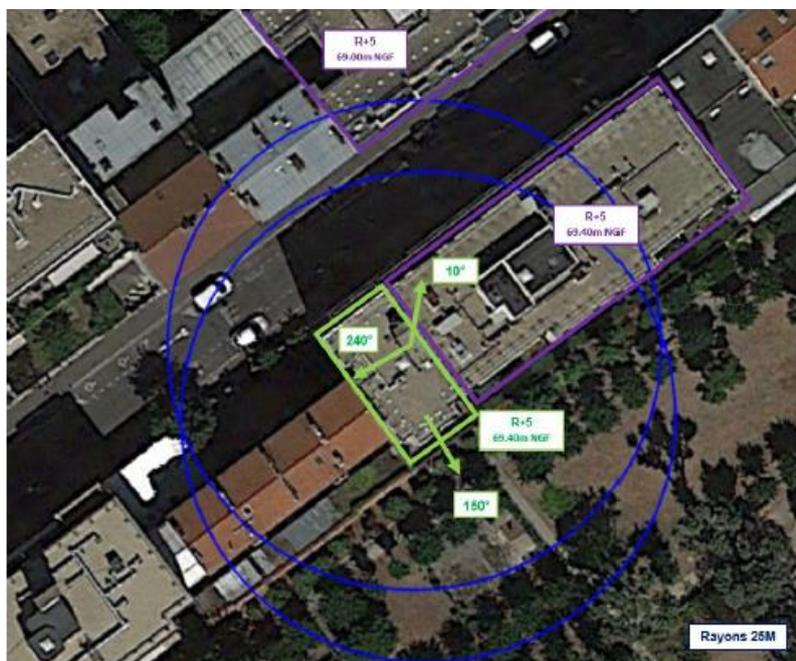
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m ²	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Maison de retraite et de gériatrie - Fondation de Rothschild	80 Rue de Picpus, 75012 Paris	55 m	3,21 V/m ²	8,9 %	R+7	Oui
Ensemble scolaire Saint-Michel de Picpus	53 Rue de la Gare de Reuilly, 75012 Paris	75 m	2,13 V/m ²	5,9 %	R+6	Oui

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Maison de retraite et de gériatrie - Fondation de Rothschild	80 Rue de Picpus, 75012 Paris	55 m	2,10 V/m	3,4%	R+7	Non
Ensemble scolaire Saint-Michel de Picpus	53 Rue de la Gare de Reuilly, 75012 Paris	75 m	1,55 V/m	2,5 %	R+6	Non

lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 13.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



	Azimut 10°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	13.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

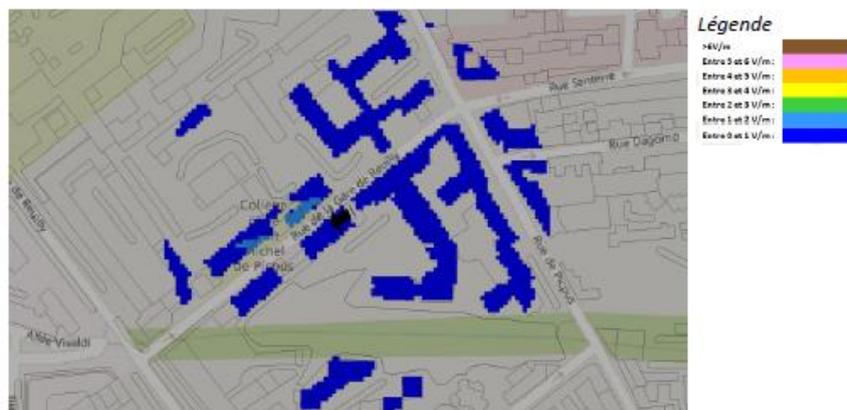
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 13.5 m .



	Azimut 10°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	16.5 m	13.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 150°



Azimut 240°

